



Date de convocation : 05/04/2022

Membres en exercice : 15

Présents : 12 Fabien Verrat, maire, en présence de Marie-France Djerad-Payen, Sylvie Rodier- Arnaudin, Maud Auché, Lionel Egretier, Marie-Laure Gobin, Francis Caillaud, Geoffroy d'Avezac de Castera, Alain Denaves, Gwénaëlle Kerdanoff, Aurore Quenet, Jean-François Eyermand et Elodie Guillon-Muller.

Excusés : 2 Jean-Dominique Diez et Karl Pommeraud. **Absents : /**

Procurations : 1 Jean-Dominique Diez donne pouvoir à Maud Auché.

Secrétaire de séance : Marie-Laure Gobin.

Objet : Adoption d'une motion portant sur une demande de classement en réseau d'éducation prioritaire (REP) ou dispositif équivalent du Collège Jean Monnet et des 10 écoles s'y rattachant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le territoire de la Communauté de Communes de l'Estuaire, situé au nord du département de la Gironde est composé de 14 communes pour 15 778 habitants (données 2018).

Un territoire qui peine à garantir un parcours de vie satisfaisant aux enfants et à sa jeunesse.

Malgré l'implication de la communauté éducative et les moyens déployés par les collectivités locales (équipement des écoles et des services périscolaires, crèche, LAPE, ALSH, RAM, Centre de formation Multimétiers), **nos jeunes subissent un déterminisme social qui ne leur permet pas toujours de choisir leur avenir professionnel et de leur projet de vie.** Les orientations en seconde générale et technique sont moins fréquentes qu'au niveau départemental et national. Les filières courtes, locales et professionnelles sont souvent préférées à de longues études généralistes aux débouchés moins évidents de prime abord.

L'entrée dans le monde professionnel et l'investissement dans la vie de couple se font plus rapidement pour les jeunes de la CCE que ceux du département ou du pays. **Cette situation est directement liée à la précarité de nombreuses familles qui éloigne de l'institution scolaire, limite le champ des possible et réduit le choix des jeunes quant à leur orientation.** En 2017, la médiane du niveau de vie est de 19 100€ pour le territoire (22 400€ en Gironde) avec un taux de pauvreté de 18.7% (12.6% en Gironde et 9% au niveau national).

Par ailleurs, le taux de chômage des 15 à 64 ans est important et en progression (malgré une bonne dynamique de créations d'emplois), il représente 14.5% sur le territoire (12.8% en Gironde) et il touche plus particulièrement les femmes avec 17.5% (13.7% en Gironde).

La répartition des catégories socioprofessionnelles est un des marqueurs forts du territoire :

Population active des 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

CSP	CCE	Gironde
Agriculteurs exploitants	4.9%	0.86%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6.84%	6.97%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5.4%	17.72%
Professions intermédiaires	21.23%	26.17%
Employés	30.7%	27.95%
Ouvriers	30.2%	19.12%

Au collège, il y a une surreprésentation des PCS défavorisées qui sont en constante augmentation : de 45.9% en 2016, le taux passe à 52.93% en 2020, soit +7points en 4 ans.

La surreprésentation des élèves boursiers est toujours réelle : 30.8% en 2016, 34.5% en 2020, soit +3.7% alors que le département est à 0.3%. 181 élèves sur 568 sont boursiers sur l'année 2021-2022. En outre il est constaté une difficulté accrue de dépôt des dossiers de demandes de bourses. (*Nombre d'élèves boursiers taux 1 : 87 -Taux 2 : 50 - Taux 3 : 44*)

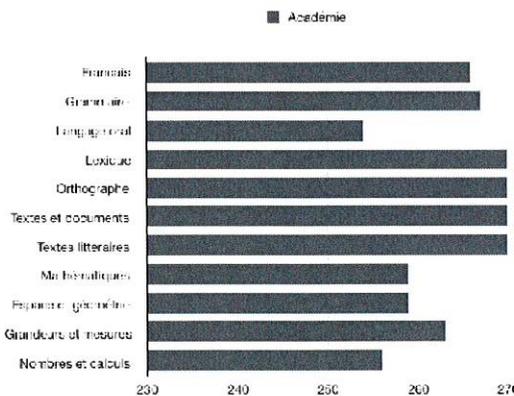
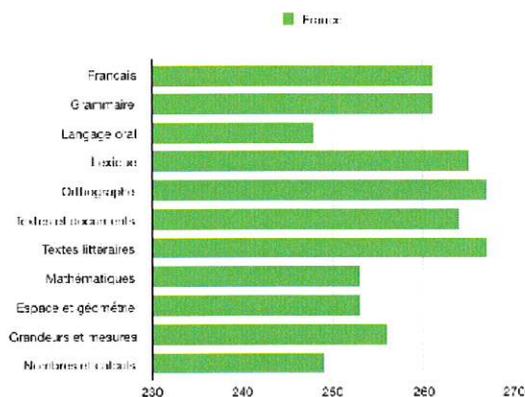
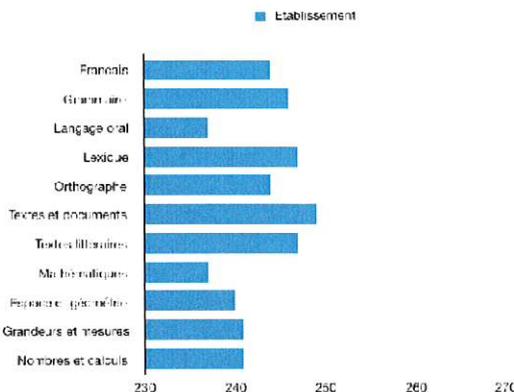
Les difficultés scolaires apparaissent dès l'école primaire et sont criantes au collège de Saint-Ciers sur Gironde.

2022 04 12 N°016

Les évaluations des élèves de 6^{ème} montrent dans tous les domaines testés des résultats nettement inférieurs à ceux de l'académie et nationaux. Le taux de réussite au Diplôme Nationale du Brevet est 10 points inférieur à celui de l'académie.

Évaluation de sixième 2020-2021

	Etablissement	Académie	France
Français	244	260	261
Grammaire	246	267	261
Langage oral	237	254	248
Lexique	247	270	285
Orthographe	244	273	287
Textes et documents	249	270	264
Textes littéraires	247	272	267
Mathématiques	237	256	250
Espace et géométrie	240	258	253
Grandeurs et mesures	241	263	256
Nombres et calculs	241	258	248



Le collège illustre ainsi toujours autant la problématique du déterminisme social dans la réussite scolaire, avec en sus une fracture numérique, tangible localement. Pour exemple, 13,7% des élèves n'ont pas un accès régulier à internet : soit parce qu'ils ne disposent pas d'outils informatiques, ou bien parce qu'ils n'ont pas d'abonnement internet. Lors du premier confinement, 74 élèves se déplaçaient pour venir chercher cours et devoirs au collège, en sachant que certains ne pouvaient simplement pas se déplacer.

Sur les perspectives de poursuite de cursus en enseignement supérieur, les problématiques d'éloignement à la Metropole bordelaise et de mobilité viennent également s'ajouter.

Les incivilités au sein de l'établissement sollicitent nombre d'adultes et exigent une gestion de plus en plus lourde. Malgré toute la mobilisation du personnel enseignant et administratif du collège, le contexte difficile les inquiète pour exercer leurs missions éducatives.

La question de l'accès à l'instruction et des moyens qui sont donnés par l'Education nationale est cruciale pour offrir aux enfants et aux jeunes toutes les chances de réussite. D'autres territoires qui présentent des indicateurs similaires bénéficient de dispositifs REP et il n'y a aucune justification au fait que le collège de Saint-Ciers sur Gironde n'en bénéficie pas. C'est d'égalité des chances et d'équité territoriale dont il est question.

Cette reconnaissance serait le témoin d'une considération certaine pour les élèves, les familles, les personnels et les enseignants du territoire.

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant :

- **DÉCIDE : De demander le classement de l'établissement en Réseau d'éducation Prioritaire (ou dispositif similaire) auprès de la DSDEN 33.**

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à L'UNANIMITÉ.

Pour extrait conforme,
 ANGLADE, 13/04/2022
Fabien VERRAT, Maire



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.